

FORUM : OMS

QUESTION : L'IA, un outil pour améliorer les systèmes de santé ?

SOUMIS PAR : Cuba

L'Assemblée générale,

*Rappelant* les objectifs de développement durable au sein de notre commission, l'Organisation Mondiale de la Santé, en particulier celui visant à garantir une vie saine à chaque individu dans les meilleures dispositions possibles,

*Reconnaissant* la place et l'importance de l'Intelligence Artificielle dans notre monde actuel et son potentiel à améliorer grandement la rapidité, l'efficacité et la précision du diagnostic et du dépistage des maladies, à faciliter les soins médicaux dont l'efficacité est aujourd'hui toujours discutée, ainsi qu'à renforcer les recherches dans le domaine de la santé, et la mise au point de médicaments,

*Soulignant* la nécessité de trouver de nouvelles solutions fiables et durables dans un monde où la santé est primordiale et où nos connaissances sont toujours en constantes évolution, et dans le but de renforcer notre utilisation de ces nouvelles technologies pouvant nous apporter de grands bénéfices,

*Consciente* des inégalités existantes entre les pays sur la question d'accès aux technologies de l'IA et du devoir qui est le notre à renforcer les capacités des systèmes de santé, en particulier dans les pays où le revenu est faible est où l'accès s'y fait moindre,

1. *Encourage* activement les États membres à intégrer l'intelligence artificielle dans leurs systèmes de santé afin d'améliorer la qualité, l'efficacité et l'accessibilité des services de santé pour tous,
2. *Sollicite* la participation des États membres dans le développement et la mise en œuvre de réglementations pour l'utilisation de l'IA en santé, en s'appuyant sur la protection des droits et du bien-être humain ;
3. *Demande* aux organisations internationales de soutenir les efforts des pays en développement rencontrant des difficultés pour renforcer leurs capacités en matière d'IA dans le domaine de la santé, notamment par le biais du partage des meilleures pratiques ;
4. *Souligne* l'importance majeure de la collaboration internationale pour partager toute forme de connaissances, données et ressources liées à l'IA dans le domaine de la santé, afin d'en tirer le plus d'avantages pour tous les pays et de réduire les inégalités au niveau de l'accès à celle-ci ;
5. *Demande* au Secrétaire général de soumettre un rapport sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la présente résolution, y compris l'apport de recommandations qui permettront potentiellement de renforcer encore plus l'utilisation de l'Intelligence Artificielle dans les systèmes de santé.